

<p style="text-align: center;">RAPPORT DU COMITÉ DES TITRES HONORIFIQUES ET DES RÉCOMPENSES</p>
--

Composition du Comité :

Robert Ellis (coprésident)
Shimen Fayad (coprésidente)
Elaine Alt
Jennifer Higdon

Le Comité a convoqué une téléconférence le 24 mars pour aborder les points suivants de son ordre du jour :

1. Date limite de présentation des rédactions en vue de l'attribution des bourses d'études
 2. Thèmes de la rédaction
 3. Résolution sur le nouveau nom de l'une des bourses
 4. Deux candidatures reçues (une pour la catégorie de Membre à vie et l'autre pour celle de Membre honoraire)
 5. Soumissions de logos pour le STSE
-
1. Le Comité décide de conserver la même date limite que les années précédentes, soit celle du 30 juin.
 2. Le thème de la rédaction pour les bourses d'études de 2017 ciblera les avantages que le syndicat apporte à un lieu de travail, non pas seulement sur un plan personnel aux membres, mais pour l'ensemble des membres ou de la société. La question sera affichée sur le site Web :

« Selon vous, de quels avantages jouissent les travailleurs et travailleuses qui occupent un poste dans une organisation syndiquée par rapport à un emploi non-syndiqué ? Veuillez préciser dans votre réponse les avantages non seulement sur leurs lieux de travail mais aussi dans leur vie personnelle et dans leur communauté. »

Du fait que le STSE va tenir son Congrès inaugural en 2017, le Comité a jugé bon de revenir aux sources pour ce qui est du premier cycle de bourses d'études. En outre, le Comité pense qu'il est important que le thème de la rédaction porte sur les avantages que confèrent les syndicats.

3. Motion proposée par M. Panas visant à donner un nouveau nom à la bourse d'études de 3 000 \$, soit celui de « Bourse d'études M. Tony Tilley ». Le Comité est d'avis que la contribution qu'a faite le confrère Tilley durant de très nombreuses années, justifie cette demande. Le confrère Tilley était par ailleurs un formateur hors pair qui adorait donner des cours de formation aux membres sur le militantisme. Le Comité recommande de rebaptiser l'autre bourse de 3 000 \$ « Bourse d'études Mary Steward » et de supprimer la bourse d'études Mary Steward de 1 000 \$. Par ailleurs, le Comité recommande d'utiliser cette somme de 1 000 \$ et d'augmenter la bourse sur les Droits de la personne ; de la sorte, toutes les bourses du STSE seraient d'un montant de 3 000 \$. En conséquence, l'impact sur le budget serait de 1 000 \$ supplémentaires pour que le STSE ait une bourse sur les Droits de la personne de 3 000 \$.

Le Comité discute aussi de la limitation des critères d'attribution des bourses du SNS et de ceux des bourses du STE. Ainsi, le Comité avance les recommandations suivantes :

- Que soit supprimé le texte ci-après des restrictions de l'ancien SNS :
 - « *En outre, les bourses d'études ne seront offertes qu'à des étudiants ou étudiantes qui n'ont pas reçu d'autres bourses (autres que des bourses d'études et/ou subventions du gouvernement) totalisant 2 000 \$ ou plus.* »
 - *Déclaration de proposition budgétaire pour l'année universitaire à venir.*

- Que soit supprimé le texte suivant des critères de l'ancien STE :
 - « *terminent leurs études secondaires pour entrer en première année d'études postsecondaires*».
 - « *une rédaction de 800 mots* » (les critères de la bourse du SNS citaient 500 mots).

4. Membre à vie du STSE

Le Comité des titres honorifiques et des récompenses a reçu une demande d'attribution de la qualité de membre à vie au confrère Tony Tilley, de la part de Shimen Fayad (voir ci-joint). Le Comité recommande que cette qualité de membre à vie soit attribuée au confrère Tony Tilley en guise de reconnaissance du formidable travail qu'il a accompli en tant que dirigeant syndical, à commencer par sa section locale, jusqu'à son poste de coprésident du Syndicat des travailleurs de la santé et de l'environnement.

Membre honoraire du STSE

Le Comité des titres honorifiques et des récompenses a reçu une demande d'attribution de la qualité de membre honoraire du STSE à la consoeur Elaine Alt, de la part du confrère Tony Tilley (voir ci-joint). Du fait que le consoeur Elaine n'a pas pris sa retraite du Ministère, critère à prendre en compte pour attribuer la qualité de membre honoraire, le Comité recommande que la mise en candidature de la consoeur Elaine Alt en vue de l'attribution de la qualité de membre honoraire, soit reportée jusqu'à ce que le Conseil national prenne connaissance de la date de départ à la retraite de la consoeur, après quoi sa mise en candidature sera alors présentée au Conseil national à l'occasion de sa réunion, juste avant la date du départ à la retraite de la consoeur Alt.

5. Soumission de logos pour le STSE

Le Comité a examiné les 17 logos qui lui ont été envoyés par des membres du STSE un peu partout au Canada. Pour chacun de ces logos, le Comité a indiqué les divers aspects des concepts qui lui avaient plu ou non. Ainsi, le Comité en est arrivé à la conclusion qu'aucun des logos présentés ne ressortait véritablement du lot, et qu'il n'y avait donc pas de vainqueur. Le Comité a certes apprécié certains aspects de quelques-uns des logos, mais a néanmoins jugé qu'aucun ne représentait véritablement le tout nouveau STSE, ou avait un concept suffisamment simple pour permettre de l'imprimer facilement sur les divers articles du STSE.

Ainsi, le Comité examinera d'autres options en vue de la création d'un nouveau logo du STSE, qu'il présentera au Conseil national.